



Travail le week end sur salon

Par **poupi001**, le **15/02/2022** à **15:26**

Bonjour,

Mon entreprise à décidé de participer à un salon sur Paris du jeudi au dimanche.

Je me suis engagé sur une course à pied pour la quelle je m'entraîne depuis un certain temps. Mon responsable ne m'a pas fait de demande explicite (écrite) pour être présente sur ce salon.

Est ce que j'ai le droit de refuser le fait d'être présente le dimanche?

Je vous remercie pour votre retour.

Par **Marck_ESP**, le **15/02/2022** à **15:52**

Bonjour

Il faudrait préciser de quelle convention vous dépendez?

Par **Prana67**, le **16/02/2022** à **12:03**

Bonjour,

En général, aller sur les salons fait partie de votre boulot ?

Que dit votre contrat de travail à propos de ce point ?

Vous dites qu'il n'y a pas eu de demande écrite. Est-ce qu'il y a eu une demande orale ?